

Pré-formation BPJEPS

Pourquoi tant de professionnels, après un parcours difficile de formation, arrêtent leur métier rapidement (un enseignant sur 5 n'enseigne plus au bout de 4 ans) n'ayant pu, au cours de leur formation, appréhender tous les aspects et difficultés du travail auprès des chevaux et s'en retrouvent démotivés ou désintéressés.

Un tremplin proposés à :

- **Personne souhaitant travailler dans les chevaux.** Chacun, selon son affinité, sa sensibilité et ses compétences de base, s'orientera sur la voie qui lui est propre : entretien, soins, équitation, enseignement, entraînement, élevage ..
- **Cavalier** souhaitant intégrer un cursus de formation au BPJEPS et ne possèdent pas le niveau requis pour la présentation aux VETP.

Définition :

Une préformation au tests d'entrée BPJeps (VETP) et passage des BEP1 et BEP2.
Cursus : validation des galops fédéraux (G1 à G7), mise à niveau au BEP2 et VETP permettant l'entrée en formation du BPJEPS (en alternance sur 2 ans sous contrat d'apprentissage ou sur 10 mois)

Cette préformation comporte :

- acquisitions techniques pratiques et théoriques (G1 au G7)
- acquisition du travail du cheval non monté
- acquisition de connaissances globales : soins, entretien, travail, équilibre cheval/cavalier.

Pour qui :

S'adresse à tous, ayant sensibilité particulière au cheval et en ce qui le concerne.
En fonction du niveau d'entrée en préformation, un programme variant de deux mois à 2 ans sera adopté afin d'acquérir le niveau requis pour la présentation aux VETP et au passage du BEP2.

Par qui :

Valérie Pradalié, enseignante depuis 30 ans. Création de deux poney-clubs et écurie de propriétaire. Formatrice FFE au BEES 1^{er} degré, pédagogie.

Actuellement gérante du Haras de la Fresnay (école, pension, compétition) Travail de recherche en relationnel, en collaboration avec institutions, de la co-évolution homme/cheval.
Didier Pradalié : sélection, achat/vente de chevaux et poneys de sport.

Lieu : Houdan (78) Route : Accès par RN 12, Train : ligne Montparnasse/Dreux.

Comment : Après test d'évaluation sur RV, accord sur convention de la durée de formation. Période d'essai de 15 jours.

Participation : 300 € mensuel + licence fédérale (+ licence compétition).

Organisation :

Formation BEP1 BEP2
Semaine type de formation

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin	- (0) - Ecuries (1) - Sorties des chevaux(2)	- (0) - (2)	- (0) - Ecuries (1) - Sorties des chevaux(2)	- (0) - (2)	- (0) - (2)
Après-midi	- Soins aux chevaux (3) - 1h travail cheval en autonomie (4) - 1h cheval travail à terre encadré par enseignant (5)	- 1h cours particulier (6) - 1h cours collectif (7) - soins aux chevaux (8)	- Aide aux cours (9) - 1h cours collectif (7) - soins aux chevaux (8)	- Soins aux chevaux (3) - 1h travail cheval en autonomie (4) - 1h cheval travail à terre encadré par enseignant (5)	- 1h cours particulier (6) - 1h cours collectif (7) - Libre (10)

(0) Aide à nourrir, abreuver, pailler, distribution du foin

(1) Curage, paillage, abords.

(2) Lâcher et rentrer les chevaux de propriétaires et d'école au paddock (protections, couvertures, soins aux pieds,.....)

(3) Soins courants (toiletage, tonte) entretien matériel (sellerie...)

(4) Travail individuel de positionnement et d'EDA.

(5) Longe, liberté, longues rênes ; avec ou sans enrênement.

(6) Cours individuel : s'équilibrer, avancer, tourner. Théorie. Programme du galop 1 à 7.

(7) Intégration dans une reprise à niveau de difficultés adaptées.

(8) Nourrir, abreuver, fermeture des écuries.(roulement)

(9) Aide à l'accueil, la préparation des équidés, à l'encadrement.

(10) Travail à terre ou travail à cheval en autonomie, soins ou activités parallèles, repos

Ce programme requiert la participation à la vie de l'écurie : aide à : réception et manutention des chevaux de commerce, aide en cas d'urgence, suivi de soin spécifiques (distribution produits homéopathiques, soins de blessures), aide aux intervenants (maréchal, vétérinaire, ostéopathe, dentiste ...),

Divers : atteler, dételler le tracteur, le van ; petites réparations (clôtures, matériel d'entretien)....

Les galops fédéraux se valident en fin de trimestre scolaire : décembre, mars et juin.

1^{ère} année G 1, 2, 3 et 4.

2^{ème} année G 5, 6 et 7.

Selon le niveau équestre, sorties en compétition proposées le dimanche.